

le 16/10/2019 de 9h à 12h

(MA)

Je suis venu concernant le projet de
PLU sur le village de Greiswilt
concernant le partage des terrains
constructible. Je laisse une lettre expliquant
la perte d'environ 8 ares de terrains
constructible et que l'adjoint au maire
gagne une quinzième d'are constructible
au détriment des habitants par
rapport au PLU 2005. (1 lettre - 1 PLU 2005 -
le projet PLU dans pli).

no 1

GEISWILLER, le 15 octobre 2019.

Objet : lettre de constatation du projet du PLUI du Pays de la Zorn.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le 28 Août 2018, nous avons acheté notre corps de ferme au 7 rue Principale à Geiswiller sur le terrain parcelles N°22/23/24 via le PLU d'Octobre 2005 (cf annexe 1)

A la date d'achat, les parties constructibles représentaient environ 10 ares de terrain à partir de notre grange contre 2 ares, à ce jour, selon le nouveau projet du PLUI du Pays de la Zorn. Cette perte de terrain constructible entraîne un abandon de nos futurs travaux.

Constatations du nouveau PLUI :

1. La parcelle n°35 et la moitié de la parcelle n°33 sont devenues constructibles, sans pour autant avoir un accès sur la route.
2. La dernière moitié de la parcelle n°5 est devenue constructible.
3. La parcelle n°64 est devenue intégralement constructible.
4. Le dernier quart de la parcelle n°6 est devenu constructible
5. Les parcelles n°22 et 21 donnant sur les champs sont devenues constructibles.
6. La dernière moitié des parcelles n°25/26/27 est devenue constructible.
7. Les parcelles n°31/21/22 sont devenues constructibles.

Nous sommes à regret de constater que toutes ses modifications favorisent l'Adjoint au Maire Mr Georges BECK, ainsi que certains de ses délégués et conseillers municipaux.

En tant que nouveau arrivant au sein du village, nous avons l'impression d'être lésé, et pour notre avenir nous souhaitons garder notre terrain constructible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos salutations distinguées.

Commune de
GEISWILLER
**CARTE
COMMUNALE**

.....
Périmètre constructible
approuvé après enquête
publique

▭
Périmètres agricoles

▭
Parcelles

▭
Bâti existant

Echelle : 1/3 000

OCTOBRE 2005
après enquête
publique

**PERIMETRE
CONSTRUCTIBLE**

Réalisation :
TOPOS
atelier d'urbanisme
3 Place de l'Étoile
67 210 OBERNAI
Tel : 03 88 955 850
mail@toposweb.com

PLU COUS



Préfecture du Bas-Rhin
Département - 2° Bâsois
Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral de ce jour
Sous-préfecture de Sarrebourg
Le Préfet
F. Le...
Le Secrétaire...

parcelles modifiées

